

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 6 mars 2026

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Perrine LE LEUCH (en visio), Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU (en visio), Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mme Christina RIOUX

MM. Philippe AUSSEUR (en partie) et Guillaume SCHEER

Excusé : M. Corentin CARNE

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Asta DUBOIS, Océane LAUNAY, et Amélie MOINE

MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2026-03-06 BF – Sujets à débats Délégation Développement
02	2026-03-06 BF – Sujets à débats Délégation Clubs et Territoires
03	2026-03-06 BF – Sujets à débats Délégation Haut Niveau
04	2026-03-06 BF – Sujets à débats Trésorerie
05	2026-03-06 BF – Sujets à débats DAJI
06	2026-03-06 BF – Sujets à débats DAJI & COMPETITIONS
07	2026-03-06 BF – Sujets à débats DTN & HAUT NIVEAU
08	2026-03-06 BF – Décisions Délégation Développement
09	2026-03-06 BF – Décisions Délégation Compétitions
09 bis	2026-03-06 BF – Décisions Délégation Compétitions
10	2026-03-06 BF – Décisions DAJI
11	2026-03-06 BF – Décisions Délégation Clubs et Territoires
12	2026-03-06 BF – Décisions DTN & DG
13	2026-03-06 BF – Informations Délégation Développement
14	2026-03-06 BF – Informations Délégation Compétitions
15	2026-03-06 BF – Informations DAJI
16	2026-03-06 BF – Informations Délégation Formation et Emploi
17	2026-03-06 BF – Informations Délégation Clubs et Territoires

1. Ouverture – Présidence

1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite la bienvenue aux membres du Bureau ainsi qu'aux invités du Comité Directeur et a une petite pensée pour la Ligue SUD qui accumule les mauvaises nouvelles.

1.2. Présidence

1.2.1. Point au national

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur sa tournée des Comités : il indique avoir déjà visité 25 comités et remercie chaleureusement le Cabinet pour sa collaboration. Il a constaté que la situation financière générale n'est pas très favorable.

Concernant les récents événements sportifs, il souligne le succès du Young Star Game mardi dernier. La salle était bien remplie, l'ambiance positive, et les jeunes joueurs se sont montrés très enthousiastes à l'idée de participer.

Il note aussi que plusieurs représentants de la Fédération étaient présents, dont Alain CONTENSOUX, Max BRESOLIN et Pierre-Olivier CROIZAT. S'il reconnaît les qualités de certains joueurs passés par le Pôle France, il regrette un manque d'implication sur la durée. À l'inverse, il souligne de belles prestations, notamment celle d'un grand pivot qui l'a particulièrement impressionné.

1.2.2. Point à l'international

Jean-Pierre HUNCKLER indique que les relations avec la FIBA sont toujours aussi bonnes.

Sur le plan sportif, pour notre équipe masculine, les félicitations sont adressées au staff ainsi qu'aux joueurs, notamment ceux évoluant en EuroLeague, pour leur disponibilité. La libération des joueurs d'EuroLeague — rendue possible grâce au travail conjoint du staff, de la direction technique nationale et du soutien de la FIBA — a permis d'améliorer nettement le niveau de jeu. Des joueurs talentueux comme Sylvain FRANCISCO ou Elie OKOBO ont particulièrement apporté, tout comme d'autres qui ont su se remettre en valeur grâce au « groupe France ».

La prochaine grande échéance sera début juillet, avec un match crucial contre la Finlande, déterminant pour rester en tête du groupe. Les croisements se feront ensuite avec la Pologne, la Slovénie, la République Tchèque et l'Estonie. Les résultats actuels, notamment les défaites de l'Estonie et de la Suède, rendent la lutte pour les places qualificatives plus ouverte.

1.3. Présidence

1.3.1. Organisation FFBB

Alain CONTENSOUX présente la nouvelle organisation de la FFBB et annonce qu'à la suite du départ à la retraite de Jacques COMMERES en juillet 2026, Pierre-Olivier CROIZAT lui succédera.

Il présente également l'index égalité femmes hommes pour 2026, basé sur les données de 2025. Les résultats sont en nette progression, avec un score global de **90/100**, en hausse par rapport à l'an dernier.

L'écart de rémunération est parfaitement maîtrisé (40/40), les augmentations après congé maternité sont au niveau maximal, et la représentation du sexe sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations est très satisfaisante.

Seul le critère lié au taux d'augmentations individuelles montre un léger retrait, lié aux efforts déjà réalisés précédemment. Ce bon résultat est régulièrement suivi par l'État et constitue un point important pour la Fédération.

2. Sujets à débats

2.1. Délégation Développement (Annexe 01)

2.1.1. Programme Hoops for School

Agnès FAUCHARD présente le programme **FIBA Hoops for School**, une initiative éducative mondiale cofinancée par Erasmus, avec un partenaire technologique (NBN23). Destiné aux enfants de 5 à 11 ans, le programme est gratuit pour les écoles et propose des contenus pédagogiques, des vidéos, des jeux et une plateforme digitale.

Ce dispositif modernise l'actuel programme fédéral, jugé vieillissant, et renforce le lien entre écoles et clubs. Il offre aux enseignants des outils simples et prêts à l'emploi, sans nécessité d'être spécialiste du basket.

Elle souligne que le programme actuel des **OBE (Opération Basket Ecole)** montre ses limites et devait être entièrement renouvelé. Le nouveau dispositif *Hoops for School* arrive donc au bon moment : il propose un apprentissage ludique, des contenus pédagogiques simplifiés, plusieurs niveaux de pratique et une approche gamifiée qui devrait augmenter la participation des écoles et des enfants.

Le programme, gratuit et très complet, fournit de nombreuses données utiles et réduit les coûts pour la Fédération, même si des dotations complémentaires resteront nécessaires.

La commission propose de remplacer l'OBE par ce nouveau programme qui débutera le 1^{er} juillet.

Le Bureau Fédéral donne son accord.

2.1.2. Refonte de la plateforme 3x3

Stéphane KROEMER informe que la FFBB prévoit de refondre entièrement la plateforme 3x3, aujourd'hui obsolète et source de difficultés pour les organisateurs comme pour les joueurs. Le projet, déjà largement travaillé par les services (compétition, 3x3, marketing, juridique, informatique), vise à valider des principes pour avancer vers une nouvelle version plus simple, plus fonctionnelle et évolutive.

La première étape consisterait à intégrer les fonctions essentielles : actualités, homologation des tournois, prise de pass, compétitions de clubs et résultats. Des évolutions futures sont envisagées : gestion complète des tournois, ranking, ouverture aux structures non affiliées, et création d'un espace membre personnalisé.

Le Président demande qu'un ranking national soit intégré à ce projet de refonte de plateforme. Cela implique la création d'un outil de gestion des tournois dont découlera l'attribution de points. Il est proposé de voir si NBN23 peut être intéressé par un positionnement sur le 3x3

Ce projet serait piloté par un groupe réunissant des représentants des différentes commissions et services coordonnées par Jackie BLANC GONNET et Stéphane KROEMER

Le Bureau Fédéral donne son accord pour poursuivre l'étude de faisabilité, avec production d'un chiffrage global du projet.

2.2. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 02)

2.2.1. L'observatoire

Thierry BILICHTIN présente l'observatoire fédéral qui dispose désormais de cartographies complètes permettant d'analyser facilement les clubs : offres de pratique, densité de population, répartition territoriale et autres indicateurs.

Il souligne que l'outil offre aussi la possibilité de croiser de nombreuses données (clubs, départements, ligues, pratiques, budgets) et de comparer les différentes structures.

Un outil particulièrement stratégique en découle : la prédiction du nombre de licences. Il permet d'anticiper l'évolution des effectifs par catégories d'âge et par zone géographique.

À partir de ces analyses, quatre scénarii d'évolution des départements ont été établis :

1. Croissance continue,
2. Baisse suivie d'un rebond,
3. Décroissance durable,
4. Stagnation.

2.3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles / Délégation Clubs & Territoires

2.3.1. Co-présidence – Propositions

Stéphanie PIOGER explique que la Fédération a constaté que plusieurs clubs fonctionnent avec une coprésidence, mais que cette pratique n'était pas clairement encadrée dans leurs statuts. Cela peut poser des problèmes de responsabilité, car souvent un seul coprésident est déclaré juridiquement, tandis que l'autre n'a aucune existence officielle.

Pour résoudre cette situation, le Bureau Fédéral a demandé aux délégations Clubs & Territoires et Affaires Juridiques et Institutionnelles de proposer un cadre clair.

Elle précise que la coprésidence n'est pas interdite, mais doit être organisée correctement.

Elle fait les propositions suivantes :

- La Fédération autorise une coprésidence limitée à deux personnes maximums, pour éviter des structures trop complexes ;
- Cette coprésidence doit être explicitement prévue dans les statuts du club et, le cas échéant, validée en Assemblée Générale Extraordinaire lorsqu'il s'agit d'une modification statutaire ;
- Chaque club demeure libre, selon ses statuts existants, de choisir si les coprésidents sont élus par :
 - L'Assemblée Générale, ou
 - le Comité Directeur/Bureau Directeur ;
- Un règlement intérieur pris en application des statuts doit obligatoirement préciser la répartition des missions et responsabilités entre les deux coprésidents. Selon les statuts existants, le règlement intérieur est validé soit par l'Assemblée Générale ou le Comité Directeur/Bureau Directeur. Dans cette seconde hypothèse, il convient, *a minima*, de présenter le règlement intérieur en Assemblée Générale.

Gérald NIVELON ajoute qu'un peu plus de 700 clubs fonctionnent actuellement en coprésidence, mais ce mode de gouvernance n'est pas encore intégré dans les outils techniques de la Fédération. L'objectif, une fois le principe validé en Bureau, est que la Commission Fédérale Clubs accompagne les clubs pour sécuriser juridiquement ces coprésidences, notamment parce que beaucoup d'entre eux sont employeurs et exposés à des risques de contentieux.

Le travail sera mené conjointement entre le pôle Clubs & Territoires et la DAJI.

Pour faciliter la vie des clubs, il est envisagé de reprendre le modèle du module FBI V2 permettant de générer automatiquement pour les clubs les contrats de travail des joueuses et entraîneurs des divisions LF2 et LBWL.

L'idée est donc de créer un outil similaire permettant de produire automatiquement, article par article :

- des statuts clés en main ;
un règlement intérieur.

Ainsi, tous les clubs pourraient disposer de documents conformes sans contrôle systématique par la Fédération.

Le projet ne nécessiterait pas de développement informatique important, car les briques techniques existent déjà.

Accord du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER profite de cette occasion pour féliciter Luc VALETTE et Stéphanie PIOGER pour le travail réalisé avec le Comité de la Nièvre qui va pouvoir augmenter ses licenciés grâce à une nouvelle politique de développement et à l'accompagnement fédéral.

2.4. Délégation Haut Niveau (Annexe 03)

2.4.1. Calendrier 2026-2027 LBWL

Carole FORCE présente le calendrier du championnat La Boulangère Wonderligue, et celui du championnat LF2 pour la saison 2026-2027 (voir annexe), et annonce que Basket Landes est qualifié pour la finale de la Coupe de France contre Villeneuve d'Ascq.

2.4.2. Cumul des fautes techniques – Compétitions HNC

Alain SALMON fait les propositions suivantes sur les sanctions des fautes techniques pour les licenciés du Haut Niveau :

- Si 3 fautes techniques, en substitution de la sanction sportive ferme (1 week-end sportif ferme), l'accomplissement de 2 matchs d'arbitrage.

Validation du Bureau Fédéral.

- Pour le 2^e cumul, proposition, en substitution de la sanction sportive ferme (2 week-ends sportifs ferme), l'accomplissement de 3 matchs d'arbitrage.

Validation du Bureau Fédéral.

- Proposition d'ouverture d'une proposition disciplinaire à la 6^e faute technique et plus pour tous.

Validation du Bureau Fédéral.

2.5. Trésorerie (Annexe 04)

2.5.1. Dispositions financières 2026-2027

Thierry DUDIT annonce que les dispositions financières ne sont pas finalisées et une dernière réunion est prévue le 15 mars à Lyon. Ce point est donc reporté au prochain Bureau.

2.5.2. Analyse des résultats financiers des structures départementales

Guillaume SCHEER fait une analyse suite au dernier Comité Directeur, où il avait été signalé une augmentation des difficultés financières dans plusieurs comités.

Deux critères financiers internes ont été définis :

1. Un résultat annuel déficitaire,
2. Des fonds propres inférieurs à 10 % du total des charges, seuil retenu pour évaluer la capacité d'un comité à absorber un aléa financier sur une année.

D'autres critères non financiers pourront aussi être considérés, notamment ceux liés à la gouvernance, comme les problèmes de transition entre deux équipes dirigeantes.

Pour l'exercice 2025 (hors UM) :

- 30 comités étaient en déficit,
- 18 d'entre eux ont été classés "à risque", car répondant aux deux critères de fragilité.

Des échanges individuels ont été engagés avec ces 18 structures afin de comprendre l'origine des difficultés :

- incident exceptionnel,
- simple erreur ou aléa comptable,
- ou problème plus structurel nécessitant un accompagnement renforcé.

L'analyse montre que la situation financière des comités n'est pas aussi préoccupante qu'elle en avait l'air, car la majorité des déficits observés relèvent d'événements ponctuels et non de difficultés structurelles.

Dans la plupart des cas, ces situations ne devraient donc pas se reproduire.

Deux constats principaux ressortent :

- Des écarts liés aux méthodes comptables (les comités n'utilisent pas les mêmes pratiques)
- Des difficultés récurrentes d'encaissement (retards ou difficulté d'encaissement des licences, forte dépendance aux subventions publiques, charges fixes importantes).

Il ressort de ces constats la conclusion suivante :

- Sécuriser et mieux suivre l'encaissement des licences, point critique et récurrent.
- Retenir que la plupart des déficits constatés proviennent de situations exceptionnelles, et non de fragilités profondes : c'est un élément plutôt rassurant pour les années à venir.

2.6. Ligue Nationale de Basket

Philippe AUSSEUR donne les informations suivantes :

La Leaders' Cup a été un véritable succès. Pour la première fois, même le match du vendredi à 13h affichait quasiment complet (à peine 50 places restantes), et les journées de samedi et dimanche étaient à guichets fermés, soit environ 5 000 spectateurs par jour.

L'événement a aussi été marqué par des innovations en matière d'arbitrage, notamment :

- des commentaires des arbitres

une démarche très appréciée du public comme des arbitres eux-mêmes. Ce dispositif sera reconduit lors de la Coupe de France.

Le bilan confirme l'intérêt de déplacer la Leaders' Cup sur différents territoires. L'édition prochaine aura lieu à Aix-en-Provence.

Autre temps fort de la semaine :

- le Combine et le match Young Star Game tous deux très suivis,
 - une salle quasiment pleine,
 - la présence de nombreux scouts et agents,
- et la démonstration que la France est la seule en Europe à proposer ce type d'événement grâce à la richesse de sa formation.

Il est même envisagé, pour les années à venir, d'inviter la FIBA ou la BCL afin de mettre en valeur ce savoir-faire français et le potentiel des jeunes joueurs.

2.7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (Annexe 05)

2.7.1. La licence monoparentale

Stéphanie PIOGER propose d'autoriser la "licence monoparentale" pour les joueurs et joueuses jusqu'en U15, dans les niveaux de compétitions départementales.

Cette licence permettrait à un licencié du club A de jouer également pour un club B, à condition :

- que les deux clubs donnent leur accord ;
- et que des justificatifs de domicile des deux parents établissent le rattachement du licencié aux deux clubs.

Anne LUCIANI suggère de trouver un autre nom à cette autorisation de pratique.

Validation du Bureau Fédéral.

2.8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles / Délégation Compétitions (Annexe 06)

2.8.1. Règlements sportifs types

Stéphanie PIOGER présente les Règlements Sportifs Généraux (RSG) de la FFBB qui s'appliquent aux compétitions nationales et, par défaut, à celles organisées par les Ligues Régionales (LR) et les Comités Départementaux et Territoriaux (CD/CT), sauf si ces derniers adoptent leurs propres règles adaptées à leur niveau de pratique.

Le débat porte sur deux questions centrales :

- Quelles dispositions des RSG doivent être obligatoirement reprises par les Ligues et Comités ?
- Dans quelle mesure les LR et les CD/CT peuvent-ils adapter certaines règles en fonction des réalités de leur territoire ?

Il s'agit donc de définir clairement le périmètre de liberté réglementaire accordé aux structures territoriales.

Stéphanie PIOGER transmettra aux membres du Bureau Fédéral, pour analyse et commentaires, chacune des propositions, pour étude et décision lors du Bureau Fédéral d'Avril.

2.9. Direction Technique / Délégation Haut Niveau (Annexe 07)

2.9.1. Critères Centres de formation agréés et Centre d'entraînement labellisés

Max BRESOLIN présente le projet du Plan de Performance Fédérale 2026/2029 et l'organisation de la formation professionnelle des sportifs par championnat validée par le ministère des sports.

Carole FORCE rappelle que le Bureau Fédéral du 17 mars 2024 et le Comité Directeur du 26 avril 2024 ont validé les critères de labellisation des centres d'entraînement pour les clubs de la LF2, d'une part et également les critères d'accession d'une équipe de LF2 en LFB.

Après échanges, il est convenu de revoir les conséquences associées à un défaut d'agrément ou de labellisation. Les conséquences réglementaires pour les divisions, hors haut-niveau, seront également à définir.

3. Délégations - Décisions

3.1. Secrétaire Général

3.1.1. Composition COMED

Thierry BALESTRIERE propose d'ajouter le docteur Emile ESCOURROU à la Commission Médicale.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2. Délégation Développement (Annexe 08)

3.2.1. Commission Jeunesse

3.2.1.1. Labels EFMB 2 et 3 étoiles

Brigitte DESBOIS propose les labels EFMB 2 et 3 étoiles pour 3 saisons (2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028) aux clubs figurant en annexe 09.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2.1.2. Valorisation régionale MiniBasket 1 étoile (Ultra Marin)

La Commission Fédérale Jeunesse propose la valorisation régionale MiniBasket 1 étoile (Ultra Marin) pour la saison (2025-2026) aux clubs figurant en annexe 09 sous réserve d'être à jour financièrement auprès de la Fédération, des ligues et des comités départementaux.

Validation du Bureau Fédéral.

Lors du Bureau Fédéral de janvier 2026, il a été décidé de ne pas attribuer de label Club Formateur (Métropole et Ultra Marin – Valorisation Régionale 1 étoile MiniBasket) et EFMB si le club avait des dettes envers une ou plusieurs structures fédérales (Fédération, Ligue Régionale, Comité Départemental ou Territorial).

Il est proposé qu'en cas de dette à une structure fédérale, l'attribution du label soit suspendue jusqu'à l'apurement de la dette sur la saison en cours.

Validation du Bureau Fédéral.

3.3. Délégation Compétitions (Annexe 09)

3.3.1. Modifications Règlementaires (Saison 2026-2027)

Alain SALMON propose, pour le règlement des arbitres en Championnats de France Jeunes, les dispositions financières suivantes :

Phase 1 et phase 2 des Championnats de France Jeunes : Mise en place d'une caisse de paiement avec un forfait fédéral pour le règlement des arbitres.

Phase 3 du Championnat de France NMU18 Élite – Groupe A : Les forfaits fédéraux seront facturés par la FFBB, en sus, aux associations recevantes pour le règlement des arbitres.

Validation du Bureau Fédéral.

3.3.2. Cahier des charges Places réservées en Nationale 3 (saison 2026-2027)

Alain SALMON rappelle le nombre de wild-cards prévu dans les règlements sportifs particuliers de NF3 et de NM3 (modalités décrites dans l'annexe 09). Il précise que tout groupement sportif dont l'équipe a évolué en Pré-Nationale au cours de la saison 2025-2026, et a sportivement et administrativement acquis son maintien dans cette division à l'issue de cette saison, pourra se porter candidat afin que cette équipe bénéficie d'une place réservée en Championnat de France de Nationale 3 (Saison 2026-2027).

En vue de l'attribution des wild-cards pour la saison 2026-2027, il a été validé lors du Bureau Fédéral du 14 mars 2025 que la Commission Fédérale 5x5 propose le même cahier des charges établi pour les places réservées de la saison 2025-2026 avec une modification sur le critère économique (voir annexe 9bis).

Alain SALMON présente le calendrier, incluant l'ensemble des échéances clés à respecter dans le cadre du processus de candidatures.

Validation du Bureau Fédéral.

3.3.3. Championnats de France U15-U18 Elite – Pré-candidatures – Places rendues et réattribuées (saison 2026-2027)

Alain SALMON tient à préciser que :

- Les clubs souhaitant postuler une place en Championnat de France U15/U18 Elite, ont déposé une pré-candidature directement auprès de la Commission Fédérale 5x5 **avant le lundi 02 mars 2026 midi**.
- La Direction Technique Nationale a transmis **le mardi 03 mars 2026** le listing définitif des équipes ayant déposé une pré-candidature aux Directeurs Techniques Régionaux ou à leurs représentants territoriaux.

Il indique que la Ligue Régionale de Bretagne a rendu une place en Nationale Féminine U18 Elite. Il propose que les critères de réattribution soient les suivants :

- L'attribution de la place supplémentaire a été faite selon le même principe que l'attribution initiale, en se basant sur le quotient du nombre de licenciées de chaque Ligue Régionale par rapport au nombre total de licenciées de la catégorie et du genre concerné.
- La place supplémentaire a été attribuée en priorité à la Ligue Régionale qui n'avait pas atteint le plafond du nombre de places maximum autorisé par Ligue Régionale (6 en NFU18 Elite) et qui en avait fait la demande.
- Pour rappel, **la place supplémentaire n'est attribuée que pour la saison 2026-2027**. Cette place doit permettre à la Ligue Régionale de travailler avec les clubs de leur territoire afin de former au mieux les jeunes potentielles en tenant compte du fait que cette place ne sera pas automatiquement reconduite pour la saison suivante.

Il propose que la place rendue en Nationale Féminine U18 Elite par la Ligue Régionale de Bretagne soit réattribuée à la Ligue Régionale du Grand-Est pour la saison 2026-2027.

Validation du Bureau Fédéral.

3.4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (Annexe 10)

3.4.1. Mesures conservatoires

Stéphanie PIOGER présente au Bureau Fédéral :

- 4 mesures administratives conservatoires de suspension temporaire de licence ;
- 2 mesures administratives conservatoires de suspension temporaire de licence et d'interdiction temporaire de renouvellement de licence ;
- 2 demandes de reprise de licence.

Tous les dossiers sont validés par le Bureau Fédéral et sont disponibles en annexe 10.

3.4.2. Saisine Conseil Honneur

Proposition de saisine du Conseil d'Honneur suite à la réception de signalements faisant état des litiges entre dirigeants d'une instance régionale et d'une instance départementale.

Validation du Bureau Fédéral.

3.4.3. Conciliations CNOSF

Stéphanie PIOGER fait un point sur les dossiers de conciliation en cours devant la conférence des conciliateurs.

3.4.4. Dérogation

Stéphanie PIOGER présente une demande de dérogation à l'article 333 des Règlements Généraux pour permettre la création d'une Union entre le Roche Vendée Basket Club (RVBC) et Smash afin de :

- garantir une continuité de formation sûre et cohérente pour les jeunes joueuses vendéennes ;
- maintenir une filière d'excellence sur le territoire, indépendamment de la situation institutionnelle future du RVBC ;
- soutenir durablement le niveau compétitif des équipes vendéennes (NF3, NF2 et potentiellement plus haut).

Validation du Bureau Fédéral.

3.5. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 11)

3.5.1. Commission Outre-mer & Corse

3.5.1.1. Socle de licence des clubs relevant du ressort géographique du Comité Territorial de Basket des Îles du Nord

À la suite de la réactivation du Comité Territorial des Îles du Nord (CTBIN), une question est apparue concernant la facturation du socle des licences des clubs du CTBIN, jusqu'ici réalisée par la Ligue de Guadeloupe.

Une visioconférence tenue le 14 février 2026 avec la Ligue de Guadeloupe a permis de faire le bilan des coopérations actuelles entre les deux entités et d'examiner les actions menées par le CTBIN.

Gérald NIVELON propose que le CTBIN conserve le montant du socle des licences prises par les clubs relevant de son ressort territorial.

Validation du Bureau Fédéral.

3.5.2. Commission Clubs

3.5.2.1. Affiliations

Gérald NIVELON présente les demandes d'affiliation ayant reçu un avis favorable de la Commission Fédérale Clubs :

- ASSOCIATION SPORTIVE BOYNES BASKET

Validation du Bureau Fédéral.

- OUDJAWA WA HAUTS VALLONS

Validation du Bureau Fédéral.

- ASSOCIATION BASKETBALL DE BAIS 53

Validation du Bureau Fédéral.

- JEUNESSE SPORTIVE DE PONDIMIE

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente ensuite une demande d'affiliation pour laquelle la Commission a émis un avis défavorable, à l'argument que le siège social déclaré se situe dans le 69, tandis que l'activité est exercée dans le département 74.

- PERFORMANCE BASKET ACADEMY

Refus du Bureau Fédéral.

3.5.3. Commission Territoires

3.5.3.1. Proposition de soutien aux Comités de -3000 licenciés, suite à l'appel à projet maillage territorial

Suite à l'appel à projet « maillage territorial », Thierry BILICHTIN présente les réponses des structures, et la répartition des fonds fédéraux demandés et accordés.

Validation du Bureau Fédéral.

3.5.3.2. Proposition d'évolution du trophée des licenciés en trophée de l'innovation

Thierry BILICHTIN propose de transformer le challenge des licenciés en challenge de l'innovation afin de soutenir et de valoriser les initiatives innovantes.

Un appel à projets sera lancé avec un deadline des candidatures au 31 mars 2026, et les propositions seront présentées au Bureau Fédéral du 10 avril.

Validation du Bureau Fédéral.

3.6. Direction Technique Nationale (Annexe 12)

3.6.1. Surclassement hors règlement

Alain CONTENSOUX propose de surclasser, hors règlement, un U7 en U11, surclassement réservé aux hyperpotentiels présentant un profil exceptionnel.

Validation du Bureau Fédéral.

4. Délégations – Informations

4.1. Délégation Développement (Annexe 13)

4.1.1. Informations générales

4.1.1.1. Commission Jeunesse

4.1.1.1.1. OBE

Agnès FAUCHARD présente un comparatif de l'Opération Basket Ecole pour la saison courante et celle de 2024-2025 (voir annexe 14).

4.1.1.1.2. Licenciés MiniBasket

Agnès FAUCHARD fait un point sur les licenciés MiniBasket au 25/02/2026.

4.1.1.2. Commission 3x3 développement territorial

4.1.1.2.1. Guides et Open Plus Access

Stéphane KROEMER fait un point sur les guides et l'Open Plus Access.

4.1.1.2.2. Journée Nationale 3x3

Stéphane KROEMER communique sur la journée nationale 3x3.

4.1.1.2.3. Homologations

Il communique également sur le nombre de tournois 3x3 homologués depuis le 1^{er} septembre 2026 et informe qu'il y a eu 932 Opens homologués sur la saison 2024-2025.

4.1.1.3. Commission Vivre Ensemble

4.1.1.3.1. Labels

Frédérique PRUD'HOMME présente le nombre des labels dans chaque catégorie.

4.2. Délégation Marque

4.2.1. Informations générales

Raymond BAURIAUD communique les informations suivantes :

Le partenariat avec la **MGEN** est reconduit, malgré une clause de sortie, en raison de leur satisfaction à l'égard du produit Boulangère Wonderligue et de la visibilité offerte par le basket féminin, notamment lors du Match des Champions, très apprécié.

Concernant la Coupe de France, les deux demi-finales seront retransmises : l'une l'a déjà été sur BFM local, et la seconde le sera également grâce aux accords nationaux établis avec BFM.

Pour l'Open de France, des discussions sont en cours avec la plateforme digitale de France Télévisions afin d'assurer la diffusion de l'édition 2026.

Une collaboration sera également annoncée avec la société Rematch, permettant la captation des rencontres amateurs via smartphones, avec mise à disposition automatique de résumés vidéo directement sur les pages des résultats fédéraux.

La websérie consacrée à l'Équipe de France lors du rassemblement au Mans est accessible sur la chaîne YouTube fédérale, incluant les deux matchs contre la Hongrie.

Lancement au Mans du partenariat avec HelloFresh, assorti d'un code promotionnel à venir.

La communication autour du Tournoi de Qualification à la Coupe du Monde féminine se poursuit ce lundi à Villeurbanne, avec les premières conférences de presse.

La Fédération communiquera également lundi à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, puis le 9 mai dans le cadre de la Journée de l'Europe.

4.3. Délégation Compétitions (Annexe 14)

4.3.1. Informations générales

4.3.1.1. e-basket : phase européenne - eFIBA Saison 4

Sébastien DIOT présente le déroulement de l'eFIBA saison 4 et rappelle les prochaines échéances de la compétition. Il précise que l'Équipe de France s'est qualifiée pour les phases finales européennes, qui se tiendront ce week-end.

4.3.1.2. Commission 3x3 : Superleague Pro 2026

Stéphane KROEMER communique sur le succès de la Superleague Pro 2026.

4.4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (Annexe 15)

4.4.1. Informations générales

4.4.1.1. Activités des commissions (nombre de dossiers, recours)

Stéphanie PIOGER présente le nombre de dossiers ouverts, traités et en cours des commissions de la délégation.

4.4.1.2. Formation des dirigeants

L'objectif est d'établir un dispositif progressif, adapté au niveau de chaque club, et d'enrichir l'accompagnement des dirigeants dans les domaines juridique et financier. (voir Annexe 15)

La 1^{ère} action sera la réunion des accédants potentielles actuellement en NM2 et NF1 à la division supérieure (NM1 et LF2).

4.5. Délégation Formation & Emploi (Annexe 16)

4.5.1. Informations générales

Christian AUGER communique sur les activités diverses du pôle et celles à venir.

4.6. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 17)

4.6.1. Informations générales

4.6.1.1. Commission Territoires

4.6.1.1.1. Point à date sur les conventions de rattachement territorial

Thierry BILICHTIN fait un point à date sur les rattachements territoriaux.

4.6.1.1.2. Présentation du déroulé de la réunion du 9 mars avec les Comités sur le retour des projets de territoires

Il fait un retour sur les projets de territoires, et communique sur le programme de la réunion du 9 mars à destination des comités départementaux et territoriaux.

4.6.1.2. Commission Responsabilité sociétale

4.6.1.2.1. Point à date sur les demandes de labels

Il fait un point sur les demandes de label FFBB Citoyen au 1^{er} mars 2026.

4.7. Direction Générale / Direction Technique

4.7.1. Informations générales

Alain CONTENSOUX rappelle que lors de tout déplacement à l'étranger — qu'il s'agisse d'équipes jeunes ou seniors, de clubs, de ligues ou de comités — il est essentiel de déclarer les personnes en déplacement sur le *Fil d'Ariane* du Ministère des Affaires Étrangères.

La Direction Technique Nationale le fait systématiquement, et il serait souhaitable que l'ensemble des structures de la Fédération adopte le même réflexe.

En cas de crise (conflit, séisme, tsunami, mouvements sociaux, guerre civile...), cette déclaration permet aux ambassades et consulats de savoir que nos délégations sont présentes dans le pays concerné et de les inclure dans les dispositifs de rapatriement. Sans cela, elles ne sont pas comptabilisées.

Il communique les informations suivantes sur les équipes de France

- **3x3** : Un courrier sera prochainement adressé aux centres de formation des clubs professionnels pour les informer de l'organisation d'un tournoi dédié lors du Master de Marseille, pour les équipes masculines comme féminines.

- **Équipe de France féminine (5x5) :**

Iliana RUPERT, blessée pour un mois, a été remplacée au dernier moment par Alexia CHERY.

- **Équipe de France masculine (5x5) :**

Un hommage est rendu au travail considérable réalisé en amont des fenêtres internationales par Frédéric SARRE, Boris DIAW, Freddy FAUTOUX, Pascal DONNADIEU et Jacky COMMERES auprès des clubs d'Euroleague.

Enfin, un remerciement général est adressé à tous ceux qui œuvrent pour permettre à ces équipes de représenter la France et de se qualifier pour les grandes compétitions internationales.

5. Questions diverses

Fin de la réunion à 20h55

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 10 avril 2026.